

TRIATHLON 2018

LES MUREAUX



ILE DE LOISIRS VAL DE SEINE



Dimanche 20 mai

Sélectif
Coupe de France
Adulte

1/2 Finale IDF
Championnat de France
Jeune



Yvelines
Le Département



WWW.TRINOSAURELESMUREAUX.FR

EPREUVE ADULTES

Triathlon Sprint par Equipe



750 m
en étang



20 km
2 boucles de 10 km sur route
fermée



5 km
sur chemin

Rendez-vous sur le site pour consulter le détail des parcours

Inscriptions en ligne sur le site internet

www.trinosaurelesmureaux.fr

Rubrique : Nos Epreuves / Triathlon des Mureaux / Inscriptions

Tarif

Taille de l'équipe	Tarif par équipier jusqu'au 30/3	Tarif par équipier 30/3 au 30/4	Tarif par équipier 30/4 au 13/05
3 membres	30 €	32 €	35 €
4 membres	25 €	26 €	28 €
5 membres	21 €	22 €	24 €

Prévoir 5€ supplémentaires de pass journée par participant non licencié compétition

Programme

7h30 : Retrait des dossards/ouverture des parcs à vélo.

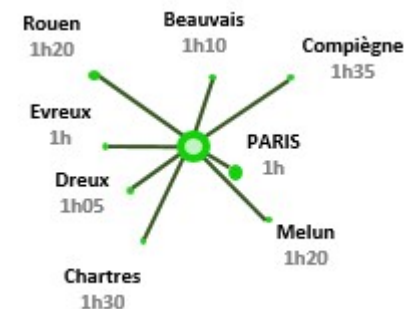
9h15 : Fermeture du parc à vélo

9h30 : Départ de la première équipe, puis un départ toute les minutes

Remise des trophées à l'arrivée de la dernière équipe

Lieu

Ile de loisirs du Val de Seine à Verneuil sur Seine.
Accès depuis l'A13 : Sortie Les Mureaux, suivre la direction de la base de loisirs



Contact : triathlondesmureaux@gmail.com

Le règlement applicable est le Règlement Général de la FFTRI (Règlementation sportive 2018)

Ci-dessous, vous trouverez le rappel de règles élémentaires.

Epreuve contre la montre par équipe

- L'équipe est composée de trois à cinq membres, la composition des équipes peut être masculine, féminine ou mixte *
- Les jeunes (de cadet à junior) constituent: soit des équipes de même catégorie d'âge, soit des équipes composées au maximum de deux catégories d'âges successives (cadet / cadet et junior).
- Tous les membres d'une même équipe doivent porter une tenue identique (tenue club ou à défaut tee-shirt de la même couleur). Pénalité: Départ refusé.
- Le départ est donné à intervalle régulier (un départ chaque minute)
- Aucun départ de l'aire de transition ne pourra s'effectuer à moins de trois athlètes de la même équipe.
- A tout moment de la compétition, la tête de l'équipe doit être composée d'au minimum trois athlètes groupés.
- Ces trois athlètes doivent passer l'arrivée groupés.
- Le classement de l'équipe sera effectué sur la base du temps réalisé par le troisième équipier.

NATATION

Port de la combinaison :

- Le port de la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C.
- Au dessus de 24°C le port de la combinaison est interdit.
- La partie natation est annulée si la température de l'eau est inférieure à 12°C.

CYCLISME – Circuit sur route fermée

- Le port du casque obligatoire, la jugulaire doit être fermée à tout moment,
- Le dossard devra être visible de dos. Le port de la ceinture dossard est autorisé.
- Rouler à droite de la chaussée sauf s'il existe un couloir de circulation réservé à l'épreuve,
- Le drafting est autorisé uniquement avec les membres de votre équipe.

COURSE A PIED

- Le dossard devra être visible de face. Le port de la ceinture dossard est autorisé.
- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre

TENUE

- Le torse nu est interdit sur les parties cyclistes et course à pied.
- Les fermetures des tri-fonctions pourront être ouvertes jusqu'au bas du sternum maximum à moins de 200 mètres de l'arrivée.
- Les bretelles seront gardées sur les épaules.

INSCRIPTIONS

Le triathlon des Mureaux est ouvert aux licenciés et aux non-licenciés :

- Les licenciés doivent présenter leur licence FFTRI en cours de validité.
- Les non-licenciés FFTRI doivent :
 - présenter un certificat d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition.
 - acquitter le montant du pass journée (5€).
- Les participants de moins de 18 ans devront en supplément fournir une autorisation parentale.

* La FFTRI autorise la constitution d'équipes de 7 athlètes par équipe, néanmoins afin de garantir la sécurité des participants et le bon déroulement de l'épreuve, le nombre d'athlètes par équipe est restreint à 5

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Retrait des dossards

Seules les équipes ayant acquitté leur participation, éventuels pass journée et fourni les documents demandés se verront remettre leurs dossards ainsi que les puces de chronométrage

Marquage

Le marquage des athlètes est obligatoire. Un numéro est attribué à chaque athlète. Il est réalisé sur présentation du dossard.

Accès au parc à vélo

L'accès au parc à vélo s'effectue par équipe. L'accès n'est possible que sur autorisation du corps arbitral qui procède à un contrôle à l'entrée du parc à vélo (Casque sur la tête, jugulaire attachée et serrée, port du dossard, plaque de cadre et marquage, conformité du vélo ...)

Une fois le parc à vélo fermé, il n'est plus possible d'y accéder jusque la fin de l'épreuve.

Briefing

Un briefing général a lieu avant l'épreuve (environ 15' avant le départ) il est complété par un briefing par l'arbitre principal qui rappelle les règles en vigueur et instructions à respecter.

Départ

Une départ d'équipe est effectué toute les minutes. Il est de la responsabilité de chaque équipe de se présenter à la chambre d'appel située à proximité du départ 5 minutes avant.

Une équipe absente à son heure de départ sera disqualifiée.

Chronométrage et puces

Le chronométrage est réalisé par puce. Chaque athlète doit porter sa puce du début à la fin de l'épreuve. Les puces doivent être remises dès la ligne d'arrivée franchie (en cas d'abandon, à un arbitre ou membre de l'organisation). En cas de non restitution, la puce sera facturée.

Podium et Remise des récompenses

La remise des récompenses aura lieu une fois la dernière équipe arrivée et le classement validé.

DROIT À L'IMAGE

De par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que, partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

COMPLEMENTS D'INFORMATION

Les questions fréquemment posées seront présentées sur le site <http://trinosaurelesmureaux.fr> dans la rubrique F.A.Q.

L'équipe du Trinosaure reste à votre disposition par mail : triathlondesmureaux@gmail.com